



COMMUNE DE SAINT-OYENS

Annonce de travaux pouvant être
dispensés de permis de construireChemin du Maupas 1 021 828 35 12
1187 Saint-Oyens greffe@saint-oyens.ch

Ver. 02 - avril 2022

Le présent formulaire, dûment rempli et signé, doit être transmis au Service technique communal au moins **20 jours** avant le début des travaux. **Dans tous les cas**, il sera accompagné d'un plan de situation indiquant précisément l'emplacement des travaux envisagé.

Tous les champs ci-dessous doivent obligatoirement être remplis. Annonce n° _____

Localisation

Adresse et N°	Parcelle RF n°	PPE ou copropriété	Locataire
			<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non

Contacts

	Raison sociale, nom + adresse complète de la personne responsable	Coordonnées du responsable	
Propriétaire du bien-fonds / bâtiment	Nom :	Tél :	
	Prénom :	Portable :	
	Adresse :	Courriel :	
	NPA :	Village :	
Maître de l'ouvrage / Requérant	Nom :	Tél :	
	Prénom :	Portable :	
	Adresse :	Courriel :	
	NPA :	Village :	
Auteur du projet	Nom :	Tél :	
	Prénom :	Portable :	
	Rue et n° :	Courriel :	
	NPA :	Village :	
Facturation à			

Objet de la demande

Description	
-------------	--

Typologie des travaux envisagés	
Travaux en extérieur	
Modifications des aménagements extérieurs, excavation et travaux de terrassement de minime importance et mouvements de terre ne dépassant pas la hauteur de 0.50 m et le volume de 10 m ³	<input type="checkbox"/>
Fontaines, sculptures, œuvres d'art (au cas par cas)	<input type="checkbox"/>
Stationnement de bateau, caravane et mobilhome du requérant non utilisés, pendant la saison morte	<input type="checkbox"/>
Abris pour vélos d'une surface de 6 m ² maximum.	<input type="checkbox"/>
Clôtures et portail ne dépassant pas 1,20 m de hauteur, muret, réfection de mur existant	<input type="checkbox"/>
Bûchers, cabanes de jardin ou serres d'une surface maximale de 8 m ² , pergolas non couvertes d'une surface maximale de 12 m ² maximum	<input type="checkbox"/>
Installation de borne de recharge électrique pour véhicule	<input type="checkbox"/>
Démolition de minime importance, sous réserve des directives en matière d'amiante	<input type="checkbox"/>
Sentiers piétonniers privés	<input type="checkbox"/>
Haies jusqu'à 2 m., selon les dispositions du code rural et foncier	<input type="checkbox"/>
Autres travaux :	<input type="checkbox"/>
Bâtiment	
Travaux ordinaires d'entretien de bâtiment (volets ou stores, garde-corps, chéneau, etc.) sans augmentation des surfaces (m ²) et volume (m ³).	<input type="checkbox"/>
Réfection de façade à l'identique (teintes des façades à l'identique, peinture ou crépi de finition)	<input type="checkbox"/>
Remplacement de la couverture du bâtiment ou de son étanchéité à l'identique, pour autant que les travaux concernent une surface inférieure à 50% de la surface de l'élément touché (un pan de toiture étant considéré comme un élément)	<input type="checkbox"/>
Tous travaux sur l'enveloppe du bâtiment qui touche moins de 50% de la surface de l'élément concerné (dépose de tuiles, pose d'une isolation en toiture sur un ou plusieurs pans, décrépissage par façade)	<input type="checkbox"/>
Remplacement de fenêtres, vitrines, portes. (A respecter valeur U _w max. 1.3 W/m ₂ K)	<input type="checkbox"/>
Réfection de cheminée existante, canaux existants	<input type="checkbox"/>
Remplacement du producteur de chaleur à l'identique	<input type="checkbox"/>
Raccordement au Chauffage à distance (CAD)	<input type="checkbox"/>
Remplacement des installations techniques à l'identique (ventilation, climatisation, soumis à autorisation cantonale, formulaires énergie à fournir)	<input type="checkbox"/>
Adjonction d'une terrasse contre bâtiment, sans modification du terrain naturel	<input type="checkbox"/>
Autres travaux :	<input type="checkbox"/>

Lieu et date :

Signature du propriétaire

Signature du requérant

Signature de l'auteur du projet

--	--	--

Veuillez joindre avec votre demande

obligatoirement :

- Devis des travaux envisagés
- Extrait cadastral avec indication en rouge des travaux envisagés et des distances aux limites de la parcelle ou au bâtiment (plan disponible sous guichet cartographique)
- Plans, coupe, ou esquisses du projet
- Photo de l'état existant, prospectus ou tout autre document utile à la bonne compréhension du projet

si applicable :

- Formulaire énergie, consultez formulaires énergies Vaud
- Diagnostic amiante pour les travaux concernant des constructions antérieures à 1991, consultez www.vd.ch/amiante

Veuillez nous faire parvenir le formulaire complété et signé avec les documents demandés par courriel à
greffe@saint-oyens.ch

Vous pouvez également nous faire parvenir ces éléments par courrier ou les remettre en mains propres au bureau communal pendant les heures d'ouverture.

La Municipalité peut exiger des documents complémentaires établis par un professionnel ou décider que votre projet nécessite une procédure de permis avec mise à l'enquête publique.

Conformément à l'art. 103 al. 5 LATC, chaque projet sera analysé dans un délai de 30 jours pour savoir si le projet nécessite ou non une autorisation municipale.

En cas d'envoi de formulaire rempli de manière manuscrite et non signé, la personne identifiée comme le requérant de la demande atteste avoir la capacité légale d'engager sa responsabilité quant aux travaux envisagés en remplissant et en déposant ce formulaire.